

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

# BULLETIN

DE LA

COMMISSION

DES

## ANTIQUITÉS ET DES ARTS

*(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)*

LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES DE LA COMMISSION  
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES . (ANNÉES 1930-1934)  
NOTICES ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

XLVII<sup>e</sup> VOLUME



RODEZ

IMPRIMERIE P. CARRÈRE (MAISON FONDÉE EN 1624)

1935

## LES MONUMENTS HISTORIQUES EN SEINE-ET-OISE DE 1810 A 1887 (1).

Le vandalisme révolutionnaire a été l'effet d'une explosion populaire irraisonnée et spontanée, mais l'on sait que les Assemblées ont toujours tenté d'opposer à ces destructions le souci de conserver les monuments intéressant les Arts, l'Histoire ou l'Instruction. La liste serait longue, de 1790 à 1795, de tous les décrets et arrêtés tendant à conserver les Monuments et les Œuvres d'art. La Commission des Monuments et la Commission temporaire les Arts sont en réalité les ancêtres de notre Commission des Monuments historiques; malheureusement, vivant une existence précaire, suspectées par les petits comités, elles ne purent empêcher de nombreuses destructions dues à l'ignorance et au sectarisme de meneurs irresponsables, qu'elles n'eurent pas la force de « muse-ler » (2).

Personne n'ignore plus que le Musée des Monuments français, organisé par Lenoir en 1791, recueillit plus de 1200 monuments du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est peu, dira-t-on, relativement à ce qui existait alors dans les églises et châteaux de France, mais c'est tout de même beaucoup quand on songe que tout aurait pu être détruit. Tout en déplorant les excès commis en cette matière par la Révolution, nous devons tout de même lui tenir compte d'une bonne volonté certaine.

\*  
\*\*

L'Empire, issu de la Révolution, respecta les traditions

---

(1) Nous avons utilisé pour cette étude les plus anciens dossiers des Monuments historiques conservés à la Direction des Beaux-Arts et les documents de la série T des Archives de Seine-et-Oise.

(2) Courajod : *Alexandre Lenoir*, Introduction, p. XVIII.

nationales. A son début paraît le *Génie du Christianisme*; Napoléon se fait sacrer à Notre-Dame, le Concordat est signé; le Gouvernement réconcilié avec l'église se devait de réveiller les souvenirs religieux et d'appeler l'attention du public sur les monuments ecclésiastiques qui abondaient en France.

Inspiré par cet esprit nouveau, le Comte de Montalivet, Ministre de l'Intérieur, demandait aux Préfets le 18 Mai 1810 l'établissement d'une liste des églises et des châteaux de leur département. La circulaire qui leur fut envoyée était de la main du plus ancien de nos archéologues modernes : Alexandre de la Borde.

A cette époque, encore plus que maintenant, les connaissances archéologiques des Préfets et Sous-Préfets étaient fort minces. Beaucoup ne comprirent pas l'intérêt de ces recherches, ou mêlèrent à leurs réponses toutes sortes de renseignements statistiques.

Le Préfet de Seine-et-Oise, Laumond, se défiant un peu du savoir de ses subordonnés, leur écrivait le 4 juin : « ... Il se pourrait, Monsieur, que la nature de vos occupations ordinaires ne vous permît point de vous livrer d'une manière fructueuse à ces recherches... », et il les engageait à utiliser les rares « compétences ». Recommandation fort utile. On trouve en effet de tout dans les rapports des Sous-Préfets. Celui de Pontoise énumère longuement tous les châteaux modernes habités par les fonctionnaires impériaux, il parle des manufactures, des filatures, des marchés, etc... Que dit-il de l'église de Gonesse? « L'église est d'une belle architecture et assez bien décorée ». C'est tout. Par contre, il y a plus d'une page sur les boulangers!

L'église de Villiers-le-Bel est totalement passée sous silence, mais il mentionne « l'école de M. Poulain, composée d'un pensionnat de plus de 80 écoliers, qui y reçoivent une éducation très soignée ». Les seules églises mentionnées — en quelques mots à peine — sont celles de Saint-Maclou de Pontoise, Luzarches, Gonesse et Montmorency. Absolument rien sur les si nombreuses et si jolies églises rurales.

Le sous-préfet de Mantes, Delarue, répondit à la circulaire préfectorale par un important mémoire de 54 pages.

Ce travail fut mieux fait et est plus intéressant que celui de Pontoise. Il y a effort pour rechercher et décrire les vieux monuments; on y signale des ruines antiques, des dolmens aujourd'hui disparus, à Bréval par exemple et à Génainville; la collégiale de Mantes, que l'on fait remonter au IX<sup>e</sup> siècle (!) est longuement décrite, ainsi que les châteaux de Rosny et de la Roche-Guyon, avec leurs collections; les notes plus ou moins historiques y sont fréquentes, bref, ce rapport ne manque pas d'intérêt.

Le sous-préfet de Corbeil signale les châteaux de Montlhéry et de Grosbois, l'église Saint-Spire et la chapelle de St-Jean englobée dans la poudrerie d'Essonnes, aujourd'hui le Musée Saint-Jean (1).

Nous n'avons pas trouvé les rapports du sous-préfet d'Etampes (2) et du préfet lui-même pour Versailles.

La Restauration, à son début du moins, continua l'inventaire général entrepris par l'Empire, et le comte Decaze, en 1821, rappela aux préfets l'utilité de ces recherches.

Certaines réponses de sous-préfets sont typiques : voici celle d'Antoine Martin, de Pontoise.

« Pontoise, le 25 juin 1822.

« Monsieur le Baron (3).

« Le 3 novembre 1821, je donnai à M. l'architecte de l'arrondissement l'ordre de reconnaître incessamment l'état des églises qui réuniraient à l'intérêt de souvenir historique celui d'une architecture monumentale dans leur ensemble ou seulement dans quelque-une de leurs notables parties, et de

---

(1) La poudrerie a été transférée depuis au Bouchet, à 6 kil. au nord de la Ferté-Alais (commune d'Itteville).

(2) La Sous-Préfecture de Rambouillet n'a été créée que par la loi du 19 juillet 1811, ordonnant la formation d'un 6<sup>e</sup> arrondissement dans le département de Seine-et-Oise.

(3) Le Baron Destouches, Préfet de 1816 à 1826.

se livrer de suite à la confection du devis le plus exact des réparations urgentes que ces édifices pourraient réclamer.

« M. Rousseau avait bien visité les églises, mais il ne m'avait pas encore transmis le résultat de son inspection, sur lequel toutefois mes idées étaient depuis longtemps arrêtées. Je reçois à l'instant son rapport négatif, tel qu'il devait être, et que je lui avais demandé aussitôt votre lettre reçue.

« Depuis la destruction des célèbres abbayes de Maubuisson et de Royaumont, il existe encore quelques églises de bourgs ou de villages dues à la pieuse munificence des princes de Condé, de Conty, ou des seigneurs de Montmorency qui sont remarquables par la solidité de leur construction, la beauté de leur position, mais qui ne peuvent pas être considérées comme des monuments dont la conservation importe à la gloire des arts. Nos églises n'offrent plus que l'intérêt plus grave, il est vrai, et plus puissant sans doute, de celles des premiers siècles du Christianisme, où les Beaux-Arts ont peu de chose à voir, d'édifices consacrés au culte du vrai Dieu, fort modestes dès leur origine et aujourd'hui presque en ruines.

« J'ai l'honneur d'être, avec respect...

Ant. Martin. »

En 1810, Delarue mentionnait encore au moins 4 églises; pour Martin, il n'y en a plus une seule d'intéressante. Remarquons de plus qu'il ajoute avec insouciance qu'elles sont presque en ruines. Et malgré sa belle phrase sur les édifices consacrés au culte du vrai Dieu, cela semble lui être totalement indifférent.

Ce sentiment, du reste, commençait alors à se faire jour, puisqu'en 1824 le ministre Corbière annulait la circulaire du Comte Decaze, trouvant que les matériaux réunis jusqu'alors étaient plus que suffisants (1). Certaines grandes églises étaient seules prises en considération. En 1820, le Conseil

---

(1) P. Léon : *Les Monuments historiques*, p. 36.

Général de Seine-et-Oise vota 6000 francs pour la restauration de la Collégiale de Mantes et en 1821, 4000 francs.

Il faut arriver jusqu'en 1830 pour voir la Conservation des Monuments Historiques prendre, avec le Romantisme, un essor définitif, sous l'influence de Guizot et de ses collaborateurs, Ludovic Vitet et Prosper Mérimée, appuyés par Victor Hugo, Montalembert, Lenoir, Didron, etc...

De nouveau on recommence les tableaux, les listes. On hésite sur la signification du mot « historique ». Le monument devait-il rappeler un grand fait de notre histoire, comme la colonne de Boulogne, pour être classé, ou suffisait-il qu'il soit « curieux sous le rapport de l'art » ? Les deux tendances s'affrontèrent au début, mais sous l'influence des architectes et des archéologues, ce fut ensuite la seconde qui l'emporta. Aujourd'hui, les deux significations sont admises.

Le 15 janvier 1838, le Préfet de Seine-et-Oise, Auberon, demanda le classement des églises suivantes : *Mantes, Poissy, St-Sulpice-de-Favières, Vétheuil, Saint-Maclou de Pontoise, Saint-Spire de Corbeil, Notre-Dame et Saint-Martin d'Etampes, Montfort-l'Amaury, Ecoeu, Chars, le Mesnil-Aubry, Montmorency*. Il lui fut accordé, et la liste officielle de 1841, la première, porte de plus les monuments suivants : églises de *Théméricourt, Houdan, Taverny, Athis* (clocher); la *tour de Montlhéry* et le *tombeau du chancelier de l'Hôpital* dans l'église de Champmotteux, restauré en 1835 par souscription publique. De ces 19 édifices, 3, les églises de Chars, Mesnil-Aubry et Saint-Martin d'Etampes, furent rayées postérieurement à 1841, et reclassées seulement en 1912, 1913 et 1909.

Quel était à cette époque, l'état de ces monuments et quels frais avait déjà entraîné ou entraînerait leur restauration ?

*Mantes*. — En 1828-29 ont été refaits l'abside, une partie du mur sud, les bases de la tour sud et du portail. Il faut 60.000 francs, la commune vient de s'imposer pour 10.000.

*Vétheuil.* — Est à restaurer à peu près partout, sauf la couverture. On demande 20.000 francs, la commune ne peut en offrir que 800.

*Houdan.* — Le côté droit menace ruine; la couverture demande une réparation immédiate évaluée à 12.000 frs. Le tout pourrait monter à 50.000 francs. Aucune ressource locale.

*Saint-Spire de Corbeil.* — Mauvais état général; il faudrait 25.000 francs.

*Tour de Montlhéry.* — Bon état extérieur, mais il n'y a plus ni voussures, ni planchers intérieurs. Appartient à la famille de Noailles.

*Clocher d'Athis.* — Restauré en 1839 pour 7.000 francs.

*Saint-Sulpice de Favières.* — Les voûtes et les contreforts sont à réparer; les châssis des vitraux à refaire. On demande 59.000 francs.

*Montfort-l'Amaury.* — Il faut refaire la couverture en toutes les parties hautes, corniches, couronnements, balustrades. La restauration complète est évaluée 53.000 frs.

*Saint-Maclou de Pontoise.* — Assez bien entretenu par la fabrique, mais on aurait besoin d'environ 20.000 frs pour les réparations.

*Ecouen.* — Les vitraux ont besoin d'être remis en plombs; il faut 8.500 frs.

*Chars.* — Dans un état de délabrement « fâcheux ». On demande 14.000 frs; la commune et la fabrique ne peuvent offrir que 30 frs par an.

*Le Mesnil-Aubry.* — Extérieur très dégradé. Grosses et importantes réparations. Il faudrait 12.000 frs. La commune s'est déjà imposée de 3.478 frs (1).

---

(1) Somme importante pour une commune qui n'avait pas 500 habitants.

*Montmorency.* — Toiture à réparer et vitraux à garantir. Somme demandée : 43.000 frs. La commune donne 200 frs par an; quant à la fabrique, elle ne s'est occupée que de décoration intérieure « que le bon goût n'a pas toujours approuvée ».

*Théméricourt.* — En bon état, vient d'être restaurée.

*Taverny.* — Menace ruine, il est indispensable de s'occuper sans retard de ce monument « qui est très remarquable ». Il faut 40.000 frs.

*Poissy.* — Depuis 1828, la ville a fait exécuter pour plus de 100.000 frs de travaux. On demande encore 80.000 frs.

*Notre-Dame d'Etampes.* — Extérieur mutilé. Charpente affaissée. Les voûtes menacent ruine. La restauration complète demanderait 300.000 frs.

*Saint-Martin d'Etampes.* — La partie ouest est en très mauvais état, ainsi que la charpente et la couverture; il faudrait 100.000 frs.

*Champmotteux.* — N'exige pas de réparations.

On voit donc qu'en novembre 1841, la restauration complète de ces 19 édifices eût coûté plus de 800.000 francs, c'est-à-dire une somme supérieure au budget des Monuments historiques pour toute la France. La consolidation seule aurait atteint au moins 200.000 francs. C'était encore beaucoup trop. On s'occupa donc d'abord des plus importants édifices.

Notre-Dame d'Etampes fut entreprise par Magne. Il reprit entièrement en sous-œuvre un pilier isolé au nord qui supportait 4 voûtes. Il refit ensuite les clochetons de base de la flèche, puis la flèche elle-même (1846-1852). Enfin la restauration complète de l'église fut exécutée par lui de 1852 à 1858. La somme totale atteignit presque l'évaluation de 1841.

A Saint-Martin furent réparés la tour penchée et l'abside. Le cimetière environnant qui surplombait le sol de l'église



fut transporté ailleurs. Le lanternon qui surplombait la flèche fut enlevé.

Le 2 avril 1872, sur un rapport de M. Boeswilwald, l'église fut déclassée comme « menaçant ruine ». Elle fut reclassée le 14 juin 1909.

La restauration de Poissy fut l'œuvre de Viollet-le-Duc qui transforma sensiblement l'édifice. Commencée en 1844, elle se poursuivit jusqu'en 1867 et coûta la somme, coquette pour l'époque, de 604.897 francs.

Mantes fut réparée par Alphonse Durand de 1852 à 1877. La tour nord au-dessus du portail, fut démolie et complètement reconstruite, ainsi que les voûtes intérieures. En 1877, le portail ouest fut restauré. Le prix de tous ces travaux dépassa 200.000 francs. La tour du midi n'a été reconstruite qu'en 1891.

Entre temps, un certain nombre d'édifices nouveaux avaient été classés. En 1843, *Beaumont*, qui fut déclassé depuis, et reclassé en 1900; en 1846 : *Le Belloy*, *Thiverval*; en 1850, *Juziers* et *Rueil* (1); en 1853, *Mareil-Marly*; en 1862 : *Bougival*, *Champagne*, le *château d'Ecouen*, *Saint-Bazile* et la *Tour Guinette*, à Etampes; *Cassicourt*, *Gonesse*, *Hardricourt*, *Limay*, *Longpont*; la *fontaine de Mantes*; l'*abreuvoir de Marly*, les *ruines de Montfort-l'Amaury*; l'*abbaye de Morigny*; *Nesles-la-Vallée* (2); *Richebourg* (3); les *ruines de La Roche-Guyon*; le *vieux château de Saint-Germain-en-Laye*; *Triel*, *Vernouillet*, le *château de Versailles* (4); la liste comptait donc 46 numéros.

Douze ans après, à la date du 17 octobre 1874, on y ajoutait : le *château de Maisons-sur-Seine*, la *grotte du Pavillon Henri IV* à Saint-Germain, l'*église de la Ferté-Alais*, les *églises de Luzarches* et de *Conflans-Sainte-Honorine*, les *ruines des abbayes de Royaumont* et de *Maubuisson*

---

(1) Déclassée peu après.

(2) Déclassée en 1880, reclassée en 1887.

(3) Déclassée en 1886, reclassée en 1887.

(4) En raison de l'importance des travaux aux châteaux de Saint-Germain et de Versailles, nous ne parlerons pas de ces deux monuments

*l'Hôtel de Ville de Louvres, les dolmens de Marly et de la Pierre Turquoise, la Tour de la Queue-en-Brie, le retable de Carrières-St-Denis, les ruines de l'abbaye de Joyenval et les tombes de Port-Royal dans l'église de Magny-les-Hameaux.*

De ces différents monuments, un certain nombre ont été déclassés; ce sont les ruines de Joyenval, pittoresques, mais sans grande valeur archéologique, vu leur peu d'étendue, l'Hôtel de Ville de Louvres (en 1886), les ruines de Royau-mont (1886) et l'église de Conflans. Cette dernière a été inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire en 1926, et Royau-mont reclassé en 1927. Le dolmen de Marly a été brisé et enterré, le retable de Carrières est au Louvre et les tombes de Magny sont sur la liste des objets classés. Quant à la tour de la Queue, nous nous demandons pourquoi on l'avait inscrite sur la liste de 1874, étant donné que depuis 1866, date de son écroulement, elle n'était plus qu'un tas de décom-bres. Elle en fut rayée du reste en 1886. A cette date de 1874, l'Administration des cultes avait proposé le classe-ment des églises de Saint-Arnoult, Marly-la-Ville (1), Ma-reil-en-France (2), Cormeilles-en-Vexin (3), et des clochers de Villepreux (4), Feucherolles (5) et Orgeval (6). Sous le second Empire, avait été poursuivie la restauration d'un cer-tain nombre d'églises secondaires.

Celle de Vernouillet fut inspectée en 1851 par Viollet-le-Duc qui fournit un devis de 60.000 francs. Mérimée trouva la dépense exagérée pour une si petite église; on hésita long-temps, enfin la nef fut refaite de 1865 à 1867 et le clocher de 1874 à 1878. La dépense dépassa 40.000 frs. Celle de Vé-theuil était condamnée en 1853 par Mérimée qui ne lui accordait « qu'une très courte durée ». Elle fut restaurée

---

(1) Classée en 1933.

(2) Classée en 1914.

(3) Classée en 1911.

(4) Défiguré par suite de restauration en 1901.

(5) Classé en 1886.

(6) Classé en 1886.

pour 60.000 francs de 1854 à 1856, et... elle est toujours solide.

C'est à ce sujet que Mérimée écrit : « ... Quant au département, la Commission des Monuments historiques a plusieurs fois fait la triste expérience du refus de concours qu'il oppose à toutes les réclamations ». Cette négligence du Conseil général de Seine-et-Oise devait durer bien longtemps encore.

La charmante église de Saint-Sulpice de Favières fut réparée de 1849 à 1854 au prix de 60.000 frs. En 1875, une restauration complète, préparée par Lisch, était évaluée à 362.000 francs.

Celle de Gonesse fut abîmée en 1854-55 par Destors, qui y fit 46.000 frs de mauvaises réparations. Son successeur Boeswilwald fournit en 1880 un nouveau devis de 70.800 francs. Celle de Mareil-Marly fut presque entièrement « reconstruite » par Millet en 1874-75.

Voici, sommairement résumés, par année, les plus gros travaux faits à nos églises classées de 1877 à 1887.

1877. — Restauration du portail ouest de Mantes. Réfection du gâble et des pinacles, par A. Durand: 62.000 frs.

1878. — Fin des travaux précédents. Réparations à Longpont (chœur), Taverny (fenêtres) et à la tour de Montlhéry.

1879. — Clocher de Thiverval : 16.000 francs. Château de Maisons : 60.000 frs (aux frais du propriétaire, M. Grommé).

1881. — Saint-Sulpice de Favières : 62.000 frs.

1883. — Montmorency : 53.000 frs.

1886. — La Ferté-Alais : 25.000 frs

\*  
\*\*

Le 30 mars 1887 paraissait la première loi organique pour « la conservation des Monuments et Objets d'art ayant un intérêt historique et artistique ». Elle était suivie de la

liste des monuments classés. En voici l'extrait concernant la Seine-et-Oise :

Dolmens à *Auvers-St-Georges*, *Epône* et *St-Martin-du-Tertre* (la pierre turquoise).

Menhirs à *Brunoy*, *Gency*, *Vigneux*, *Villeneuve-le-Roi*.

*Athis* (clocher) ; *Belloy* (église) ; *Bougival* (église) ; *Carrières-St-Denis* (retable) ; *Champagne* (église) ; *Champmotteux* (tombeau de Michel de l'Hôpital) ; *Corbeil* (Saint-Spire) ; *Ecouen* (église et château) ; *Etampes* (Notre-Dame, Saint-Basile, Tour Guinette) ; *La Ferté-Alais* (église) ; *Feucherolles* (église) ; *Fontenay-lès-Louvres* (église) ; *Gassicourt* (église) ; *Gonesse* (église) ; *Hardricourt* (clocher) ; *Houdan* (église et donjon) ; *Juziers* (église) ; *Limay* (clocher, Fonts baptismaux) ; *Longpont* (église) ; *Louvres* (granges de Vauleran) ; *Luzarches* (clocher) ; *Magny-les-Hameaux* (tombes de Port-Royal) ; *Maisons-sur-Seine* (Château et Moulin) ; *Mantes* (Notre-Dame et Fontaine) ; *Mareil-Marly* (église) ; *Marly-le-Roi* (Abreuvoir) ; *Maule* (église) ; *Montfort-l'Amaury* (église, cimetière, château) ; *Montlhéry* ; *Montmorency* (église) ; *Morigny* (abbaye) ; *Nesles* (église) ; *Orgeval* (clocher) ; *Ormesson* (château) ; *Poissy* (église) ; *Pontoise* (St-Maclou) ; *La Roche-Guyon* (donjon) ; *St-Germain-en-Laye* (châteaux, grotte Henri IV) ; *St-Ouen-l'Aumône* (abbaye de Maubuisson) ; *St-Sulpice de Favières* (église) ; *Taverny* (église) ; *Thiverval* (église) ; *Triel* (vitraux) ; *Vernouillet* (église) ; *Versailles* (Château et dépendances) ; *Vétheuil* (église).

En comparant cette liste avec celle de 1874, on peut constater qu'elle est moins étendue. Après divers tâtonnements, une sélection sévère avait été faite, et les monuments qui y figurent sont véritablement de première importance : on ne pourrait en excepter que Bougival et Mareil-Marly, « trop remaniées » à notre goût.

Depuis 1887, et surtout depuis la loi de 1905, le nombre des monuments classés a plus que quadruplé : c'est beau-

coup trop, et plusieurs, à notre avis, ne présentent qu'un intérêt assez médiocre.

Mais nous touchons là à des questions actuelles qui ne sont plus de notre sujet, ayant voulu seulement retracer la période « héroïque » du Service des Monuments Historiques en Seine-et-Oise.

H. LEMOINE,

*Archiviste de Seine-et-Oise,*

*Conservateur des Antiquités et Objets d'art.*